

CERTIPHYTO

Renouvellement du Certificat individuel à l'utilisation professionnelle de produits phytopharmaceutiques

Certificateur : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : 14 01 2022

Public concerné, nombre	Agriculteurs, salariés d'exploitations agricoles détenteurs du Certiphyto en fin de validité
Prérequis	Être titulaire d'un certiphyto
Modalités et délai d'accès	- Inscription à la MFR de Montbozon - Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Présentation générale (problématique, intérêt)	- Caractère obligatoire pour acheter, manipuler et utiliser des produits phytopharmaceutiques. - Les dispositifs de délivrance des certificats individuels produits phytopharmaceutiques entrent dans le plan Ecophyto relatif à la directive européenne 2009/128/CE du 21 octobre 2009 instaurant un cadre d'action communautaire pour parvenir à une utilisation réduite des pesticides compatibles avec le développement durable. (Note de service DGER/CDPFE/2019-745 du 29/10/2019).
Objectifs	- Actualisation des connaissances juridiques, agronomiques et sanitaires liées à l'utilisation et à la réduction des produits phytopharmaceutiques. - Utilisation en sécurité (personne et environnement) des produits phytopharmaceutiques. - Réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques, méthodes alternatives. - Accompagner en présentiel pour le renouvellement du CERTIPHYTO - Délivrance de l'attestation de formation valant renouvellement pour 5 ans.
Contenu de la formation	- Réglementation et principes d'usage concernant les utilisateurs et l'environnement, relatifs à l'achat, au transport, au stockage, à la préparation et à l'application de produits phytopharmaceutiques : 2h00 - Règles de protection de la santé humaine et de l'environnement, règles de sécurité des applicateurs. Notions de danger, de nocivité, de risque : 2h00 - Réduction de l'utilisation et des impacts des produits phytopharmaceutiques sur l'environnement dans une perspective de durabilité. Méthodes préventives, techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : 3h00
Modalités pédagogiques	- Diaporama, Exercices, Recherche d'Outils d'Aide à la Décision sur Internet, Echanges - Commentaires de cas concrets, d'expérimentations.
Compétences / Capacités professionnelles visées	Actualiser connaissances et informations pour être en capacité d'appliquer des produits phytopharmaceutiques en sécurité, selon la réglementation et les préconisations en vigueur dans les buts d'efficacité agronomique, de protection de l'environnement et de réduction significative de leur utilisation.
Durée	7h00
Dates	Plusieurs sessions par an
Lieu	MFR de MONTBOZON 6, Rue du Bressot 70230 MONTBOZON

Coût par participant	• Devis sur demande • Pris en charge par OCAPIAT ou VIVEA
Responsable de l'action, Contact	Pour toute information, contacter le secrétariat : mfr.montbozon@mfr.asso.fr 03 84 92 31 83
Formateurs, animateurs et intervenants	Moniteur(trice) Certiphyto
Suivi de l'action	• Un(e) responsable assure le lien entre le stagiaire et l'AFPASA 70 • Il est chargé d'effectuer le temps d'accueil en début et un bilan en fin de session • Emargement des stagiaires • Attestation de fin de formation
Evaluation de l'action	Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation Taux de réussite session 2025 : 100 % Note de satisfaction 2025 : 100 %
Les + de notre MFR	Une équipe pédagogique expérimentée, disponible et formée à la pédagogie de l'alternance. Une structure associative à votre écoute, des professionnels et du territoire. Un cadre de formation convivial.